



ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Référence: WLI/100

13 janvier 2021

ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE FAIT À MARRAKECH LE 15 AVRIL 1994

ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE DE 1994

CERTIFICATION DE MODIFICATIONS ET DE RECTIFICATIONS LISTE XIV – NORVÈGE

ENVOI D'UNE COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CONSIDÉRANT que les PARTIES CONTRACTANTES à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1947 ont adopté, le 26 mars 1980, une Décision sur les procédures de modification et de rectification des listes de concessions tarifaires (IBDD, S27/26-27),

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de la Décision susmentionnée, un projet contenant les modifications et rectifications à la **Liste XIV – Norvège** a été communiquée à tous les Membres de l'Organisation mondiale du commerce sous couvert du document G/MA/TAR/RS/618 le 25 septembre 2020,

CONSIDÉRANT qu'aucune objection concernant les modifications et rectifications proposées n'a été reçue dans les trois mois suivant la date de publication dudit document et que la Norvège a achevé ses procédures internes, comme il est indiqué dans une lettre datée du 5 janvier 2021 et distribuée aux Membres sous couvert du document G/MA/TAR/RS/618/Add.1 le 6 janvier 2021,

IL EST CERTIFIÉ PAR LA PRÉSENTE que les modifications et rectifications apportées à la Liste XIV – Norvège sont établies conformément à la Décision susmentionnée.

La Liste jointe en annexe a pris effet le **5 janvier 2021**.

Nous remettons par la présente une copie certifiée conforme des modifications et rectifications susmentionnées à chaque Membre de l'Organisation mondiale du commerce. La présente certification sera enregistrée conformément aux dispositions de l'article 102 de la Charte des Nations Unies.

Fait à Genève, le sept janvier deux mille vingt et un.

Yonov Frederick Agah

Karl Brauner

Alan Wolff

Xiaozhun Yi

Directeurs généraux adjoints

21-0388

WT/Let/1505

Pages 3 et 4 offset (fichier pdf joint)